

NOTE SUR LES VOYAGES

ENTRE LA R.D.A. ET LA FRANCE

Bonn, et, par égard pour Bonn, les Alliés occidentaux, ne reconnaissent pas l'Allemagne de l'Est. Mais le Gouvernement de Bonn, se considérant comme le seul gouvernement légitime de l'Allemagne et traitant les Allemands de l'Est comme ses ressortissants virtuels, les accueille sans formalités, sauf, si l'on peut établir — ou simplement supposer — que leurs activités sont contraires à la Constitution, à les faire incarcérer ou expulser par les « Länder ». L'attitude des alliés occidentaux, inspirée pourtant en principe par le souci de complaire à Bonn, est diamétralement opposée : les documents délivrés par les autorités de la R.D.A. sont réputés sans valeur (1) et les ressortissants de ce « soi-disant Etat » selon l'expression employée en Allemagne de l'Ouest, doivent se procurer auprès d'un Bureau Interallié établi à Berlin-Ouest des titres de voyage, à la fois passeports et visas, dits T.T.D. (temporary transport documents). En 1961, pour punir le gouvernement de Berlin après l'érection du Mur, ce bureau, considérant ceux à qui la R.D.A. accordait le privilège de franchir les obstacles qu'elle venait de dresser entre sa population et le « Monde libre » comme complices de ces mesures, leur refusa systématiquement les T.T.D. En 1964, il fut décidé de les accorder à des artistes, des savants ou des sportifs de la R.D.A., sous réserve qu'il n'y ait pas lieu de redouter qu'ils se livrent au cours de leur séjour à « des activités politiques en faveur de la soi-disant R.D.A. » Surprenant privilège accordé, à l'exemple de l'Est, aux « Notables ». On objectera que justement ceux-là seuls pouvaient profiter de notre libéralisme, puisque la R.D.A. ne permet pas au tout-venant de se rendre en terre capitaliste. Etrange révérence devant des conceptions qu'en principe on réproouve. On s'est d'ailleurs vite aperçu qu'on avait choisi ceux que la R.D.A. avait le plus d'intérêt à nous envoyer, et les visas sont accordés avec parcimonie. Paradoxalement, ils sont souvent refusés à des personnalités apolitiques dont le prestige apparaît plus redoutable que les éventuelles menées des membres de l'officieuse délégation économique ou des représentants de la

(1) Faisant preuve du même formalisme, Berlin-Est ne reconnaît pas les passeports ouest-allemands des Berlinoïses de l'Ouest. C'est une des raisons pour lesquelles ceux-ci ne peuvent aller en R.D.A.

S.E.D. lors des funérailles de M. Thorez. Les décisions de 1964 sont d'ailleurs appliquées diversement par les Alliés : la Grande-Bretagne a cru pouvoir accueillir le « Berliner Ensemble » que nous continuons à juger indésirable...

Berlin-Est est au moins aussi appliqué que Paris à empêcher les visites de ses ressortissants en terre capitaliste. Ceux-ci ne peuvent quitter leur pays qu'avec un visa de sortie, qu'ils n'obtiennent (rarement) que moyennant le dépôt de leur carte d'identité. Cette obligation est plus ou moins légale, puisque la Constitution de la R.D.A. garantit à tous les citoyens le droit de quitter le pays. Il existe au demeurant assez de moyens efficaces de dissuader les gens de demander un visa pour qu'on n'ait guère l'occasion de le leur refuser : les gens se doutent bien que le Gouvernement qui a construit le Mur ne désire pas qu'on le franchisse et pensent que, n'ayant guère de chances d'obtenir le visa demandé, ils n'ont pas intérêt à se faire remarquer et à encourir le soupçon d'avoir tout à la fois des sympathies occidentales et des velléités d'évasion.

Avant 1961, des catégories de citoyens, et notamment les étudiants, se voyaient invités de façon extrêmement pressante par le Parti, la F.D.J., le Syndicat à renoncer « volontairement » à user du droit de demander un visa. Il y eut des campagnes de renonciations solennelles. On invoquait comme prétexte les vexations imposées par l'Ouest à ses visiteurs, le danger d'être embastillés. La vraie raison était que beaucoup de visiteurs, bravant ces risques, ne revenaient pas.

En tout état de cause, le Mur, encore qu'on ait tenté de le présenter comme un rempart opposé aux agressions capitalistes, clarifiait les choses. C'était enfin officiel : il était défendu de quitter, même passagèrement, la R.D.A.

Aujourd'hui encore, il n'est permis de quitter la R.D.A. vers l'Ouest qu'aux émissaires et aux bouches inutiles. Et encore le texte réglemant les voyages à l'étranger des vieillards (Personen im Rentenalter) précise-t-il que ceux-ci ne peuvent se rendre dans les pays de l'OTAN que si ceux-ci n'exigent pas d'eux le T.T.D. ! ce qui fait qu'en pratique seuls viennent en France les citoyens est-allemands dont la présence est utile à la fois à leur gouvernement et au nôtre : bel exemple de collusion !

L'exigence par les occidentaux du T.T.D. rend service à Berlin-Est en facilitant la campagne de dissuasion : on représente aux gens que demander un T.T.D. signifie renier leur

Etat — ce qui est vrai. Seulement quand c'est pour les besoins de la cause, cela sanctifie les moyens, et on est autorisé à renier...

Notre attitude dispense Berlin-Est d'assumer la responsabilité d'interdire les voyages à l'Ouest de ses ressortissants. De quoi nous préserve-t-elle ? On ne voit pas quel danger représenteraient quelques propagandistes est-allemands dans un pays où la cause de la R.D.A., comme celle du communisme, est défendue publiquement par un puissant parti. On ne voit pas non plus qu'il soit très difficile à notre diplomatie de représenter à Bonn que nous avons bien le droit d'accueillir, à son exemple, les « frères et sœurs ». Notre attitude est triplement absurde. Qu'attendons-nous pour y renoncer ?

Paul DEHEM.